

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-Outaouais

VOLUME 15 - NUMÉRO 1
PRINTEMPS 2020

Acheter et aménager
des forêts à très long terme

DES INVESTISSEURS S'OFFRENT UNE RENTE DE RETRAITE VERTE

p. 14-15

Érablière acéricole
L'IMPORTANCE DE
LA SANTÉ ET DE LA
VIGUEUR DES ARBRES
À LONG TERME

p. 12-13

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ANNUELLES**

Mercredi 15 avril 2020
à Mont-Laurier

p. 10-11



Pièces d'auto Léon Grenier

Une équipe dynamique qui travaille pour vous!

**DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL,
PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT
ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER!**



- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin



Dépositaire TigerCat



TigerCat
Tough • Reliable • Productive



www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

Énergisons vos performances.
Chaque jour



Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs

Mario Lanthier
Brandt
Hélène Marcoux-Fillion
Murielle Yockell

Richard Mayer
Gaétan Lefebvre
Les Transporteurs du bois
privé du Nord inc.

Jean-François Modérie
Table Forêt Laurentides
Fédération des producteurs
forestiers du Québec

Coordination de la production

Mélissa Thibault 819 660-2860 - melissa.thibault@apflo.ca

Photographies

Produits forestiers Résolu, Hervé Cochard, Brandt, Murielle Yockell,
Fédération des producteurs forestiers du Québec

Infographie

Danaé Couët et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.

Impression

Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier, QC J9L 1R9

Parution

Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

Distribution

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

Tirage

5 250 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS LAURENTIDES-OUTAOUAIS

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
Courriel : info@apflo.ca | @allianceproprietairesforestiers
Téléphone 819 623.2228 • 1 866 623.2228
Télécopieur 819 623.3430 Site Internet apflo.ca

Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

Agent de mobilisation

Richard Mayer - 819 440-5507

Conseiller-terrain

Pierre Farley - 819 775-8273

Directeur général

M. Mario Lanthier

Communication

Mélissa Thibault - 819 660-2860

Conseil d'administration

Jacques Gévry, président
Ronald Lapierre, 1^{er} vice-président
François Patry, 2^e vice-président
Yves Sigouin, administrateur
François Cartier, administrateur
Guy Sabourin, administrateur
Bernard Legault, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...



- 4 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DOSSIER « FORTRESS » MISE À JOUR, FÉVRIER 2020
Par M. Mario Lanthier, directeur général de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais
- 5 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC
TRAITER DES SUJETS RURAUX POUR MAINTENIR LA VITALITÉ DES RÉGIONS
- 6 à 9 **LES ACTUALITÉS FORESTIÈRES**
- 10-11 AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
- 12-13 ÉRABLIÈRE ACÉRICOLE
L'IMPORTANCE DE LA SANTÉ ET DE LA VIGUEUR DES ARBRES À LONG TERME
- 14-15 ACHETER ET AMÉNAGER DES FORÊTS À TRÈS LONG TERME
DES INVESTISSEURS S'OFFRENT UNE RENTE DE RETRAITE VERTE
- 16-17 LE TRANSPORT DU BOIS EN FORÊT PRIVÉE
UN SERVICE EN AMÉLIORATION CONTINUE
- 18 AMÉNAGER MA FORÊT ET VENDRE MON BOIS
LES ÉTAPES À SUIVRE
- 19 **LA PROTECTION DU GINSENG À CINQ FOLIOLES (PANAX QUINQUEFOLIUS) LORS DE TRAVAUX**
- 20 **LA VIE SECRÈTE DES ARBRES EN HIVER (SUITE)**
- 22 à 30 **RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020**
- 31 **LISTE DES TRANSPORTEURS**

8

programmes
reliés à la
foresterie!

- Abattage et façonnage des bois
- Abattage manuel et débardage forestier
- Affûtage

- Aménagement de la forêt
- Classement des bois débités
- Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
- Sciage
- Travail sylvicole



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier
850, rue Taché Mont-Laurier

819 623-4111
1 866 314-4111



cfpml.qc.ca



Mario Lanthier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-
Outaouais

DOSSIER « FORTRESS » MISE À JOUR, FÉVRIER 2020

Au moment d'écrire ces lignes (fin février), force est de constater que le glas a sonné pour l'usine de « Fortress » étant sous couvert de la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies depuis décembre dernier. De plus, nous avons maintenant franchi l'étape du dépôt de notre preuve de réclamation à titre de créancier, non-garanti faut-il le préciser.

Selon le ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon, le gouvernement est présentement à la recherche d'une solution « québécoise », puisque le processus de vente au niveau international s'est soldé par un échec. Il est à noter que cette « solution québécoise » impliquant trois interlocuteurs viserait un projet nécessitant un changement de vocation. Selon la déclaration du ministre faite au journal Le Droit, le gouvernement se donne encore trois mois pour trouver la solution...

Parallèlement à la démarche gouvernementale, nous nous sommes mis en mode « remplacement du marché » dès le mois de décembre. Papetières et scieries ont été sollicitées afin d'écouler des volumes de feuillus durs devenus sans preneur. Sans avoir à ce jour de résultat positif à cet égard, nous poursuivons toujours le travail en ce sens en n'excluant aucune alternative tout en ciblant les entreprises ayant minimalement un certain besoin de fibre.

Toujours dans cette problématique d'accès au marché pour les feuillus durs de qualité pâte, nous ne sommes pas sans oublier la perte de marché pour les peupliers également provenant de la MRC de Papineau et des MRC des Basses-Laurentides. Nous nous retrouvons cette fois-ci dans une situation fort différente. Nous avons une usine, Louisiana-Pacific, qui elle

est intéressée à recevoir le volume disponible. Nous devons toutefois faire face à un problème important; la distance de transport et les frais importants s'y rattachant.

Or, le 27 novembre 2019, le gouvernement a publié un décret annonçant l'octroi d'une subvention maximale de 5,3 millions de dollars afin de soutenir la structure industrielle des régions de l'Outaouais et des Laurentides, et ce à raison de 2 650 000 \$ pour l'exercice 2019-2020 et 2 650 000 \$ pour l'exercice 2020-2021.

Bien que ces sommes aient été attribuées à Domtar inc. afin de pallier aux coûts additionnels de transport en raison des distances à parcourir, pourquoi ne pas réacheminer les sommes réservées à la forêt privée vers l'usine de Louisiana-Pacific? Les distances à parcourir sont semblables et le temps de cycle favorise la destination du nord de l'Outaouais. Ne pourrait-on pas utiliser un peu de logique...

Autres points favorisant notre proposition, consolider le développement économique des régions des Laurentides et de l'Outaouais non seulement pour l'usine de Louisiana-Pacific, mais également pour les scieries présentes sur le territoire. Derrière chaque peuplier, n'est-il pas normal de trouver un sapin ou une épinette?

Et la mobilisation des bois dans tout ce processus, on en fait quoi? Tous ces investissements réalisés depuis des années par l'industrie, la forêt privée et de surcroît le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui a encouragé les propriétaires de boisés à mettre plus de bois en marché... On en fait quoi?



Contactez-nous, on peut vous aider!

Lachute
450 562-1126

Gatineau
819 986-1031



**Profitez des divers
programmes d'aide et
des avantages fiscaux**

terra-bois.qc.ca

TRAITER DES SUJETS RURAUX POUR MAINTENIR LA VITALITÉ DES RÉGIONS



PIERRE-MAURICE GAGNON
PRODUCTEUR ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DU QUÉBEC



Éditorial paru dans
la revue *Forêts de chez nous*,
édition de février 2020

Les 134 000 propriétaires forestiers et leurs familles doivent s'inquiéter de la perte progressive et rapide de l'espace médiatique qui est consacré aux enjeux des milieux ruraux. C'est près de 19 % de la population québécoise qui vit aujourd'hui dans des municipalités de moins de 1 000 habitants, soit plus de 1,5 million de personnes. Leur réalité est différente de celle des milieux urbains ; la densité d'occupation du territoire est plus faible, les services de proximité moins présents et les voisins plus éloignés physiquement.

Pour les habitants des milieux ruraux, les médias régionaux demeurent LA façon la plus efficace pour informer, contrer le sentiment d'isolement, et surtout avoir l'information la plus transparente. Or, avec la fermeture ou les fusions de plusieurs journaux locaux, il devient de plus en plus difficile d'être bien informé. Les nouvelles sont diluées, moins variées, plus centralisées. Et pour ajouter à cette perte d'espace médiatique sur des sujets qui nous concernent, on nous donne de moins en moins accès à des journalistes spécialisés. Généralistes pour la plupart, ces journalistes ont peine à s'imprégner des sujets spécifiques à la réalité rurale. On leur demande de parler de tout, en surface, on ne leur donne pas toujours le temps de se pencher sur les vrais problèmes. Les dossiers traités en profondeur sont ainsi devenus de plus en plus rares.

Cette perte d'espace médiatique rural est aussi le fruit de la « montréalisation » de l'information, mais surtout de la crise engendrée

par les géants du Web qui ont vampirisé les revenus publicitaires des journaux. Faut de revenus, les médias ont dû s'ajuster. Pour sauver des coûts, on demande à un journaliste de Montréal d'écrire sur un sujet qui se déroule dans une autre région. On priorise également les événements qui se passent dans les grandes villes, à défaut d'avoir des journalistes en région. Oui, c'est une décision économique, me direz-vous. On réduit ainsi le nombre de journalistes dans les salles de presse, on évite les frais de déplacement, tout en ayant l'opportunité de reprendre un même article pour le diffuser dans d'autres journaux du même groupe médiatique.

Oui, des sujets comme l'intelligence artificielle, la création de jeux vidéo ou les Canadiens de Montréal sont l'apanage des grandes villes, mais les milieux ruraux ont aussi des sujets qui leur appartiennent, tout en étant susceptibles d'intéresser bien des urbains.

Pour informer les gens de ce qui se passe en région, il est essentiel de maintenir une couverture rurale. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le traitement de l'actualité par les journalistes de La Terre de chez nous, des bureaux régionaux de Radio-Canada ou du Quotidien au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le journal de ma région. Autrement, c'est la vie d'un cinquième des Québécois et Québécoises qui passe inaperçue.

Le rapport des audiences de la commission parlementaire sur l'avenir des médias d'information qui se terminait en août dernier nous offrira, je l'espère, des recommandations pour conserver une couverture régionale.



Industries
Renaud Gravel inc.

71, ch. St-Gabriel, St-Cléophas-de-Brandon
(Québec) J0K 2A0

Sans frais : **1 888 299-1748**
Tél. : **450 889-2794**
Télé. : 450 889-8103
Courriel : info@indgravel.com

www.indgravel.com



GRAVEL
DISTRIBUTION

**BROYEUR
MULTIFONCTIONS
BERTI**



PROCESSEUR À BOIS DE CHAUFFAGE TAJFUN



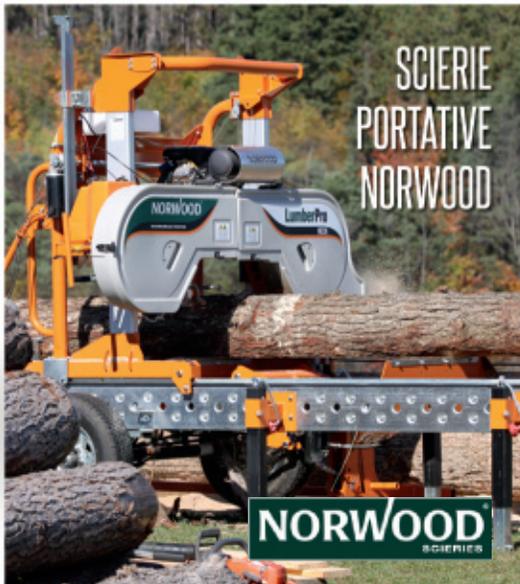
NOUVEAU



TREUIL TAJFUN

- télécommande sans fils
- hydraulique intégré

**SCIERIE
PORTATIVE
NORWOOD**



NORWOOD
SCIERIES

BRANDT CONCLUT L'ACQUISITION DE NORTRAX ET S'OUTILLE POUR SERVIR LE MARCHÉ CANADIEN DANS SA TOTALITÉ

Le groupe d'entreprises Brandt est heureux d'annoncer qu'il a, en date du 28 octobre 2019, fait l'acquisition de Nortrax Canada Inc. et Nortrax Québec Inc. (conjointement « Nortrax ») et qu'il est maintenant le concessionnaire exclusif d'équipement de construction et d'exploitation forestière John Deere au Canada.



Brandt est désormais le seul concessionnaire à offrir une gamme complète d'équipements de construction et d'exploitation forestière d'un océan à l'autre. (Groupe CNW/Brandt Tractor Ltd.)

Avec l'acquisition des établissements de Nortrax en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, Brandt Tractor offrira désormais ses services grâce à un réseau complet de plus de 100 concessionnaires et points de services d'équipement de construction et d'exploitation forestière John Deere au Canada, avec plus de 3 400 employés.

« L'ajout de 29 magasins au réseau de vente et de soutien déjà étendu de Brandt générera de nombreuses synergies qui avantageront nos clients dans tout le pays, a déclaré Shaun Semple, président et chef de la direction de Brandt. L'entente fait de Brandt le seul concessionnaire proposant une gamme

complète d'un océan à l'autre, ce qui nous permettra d'offrir plus de produits et de services de soutien de premier ordre à plus de clients que jamais. »

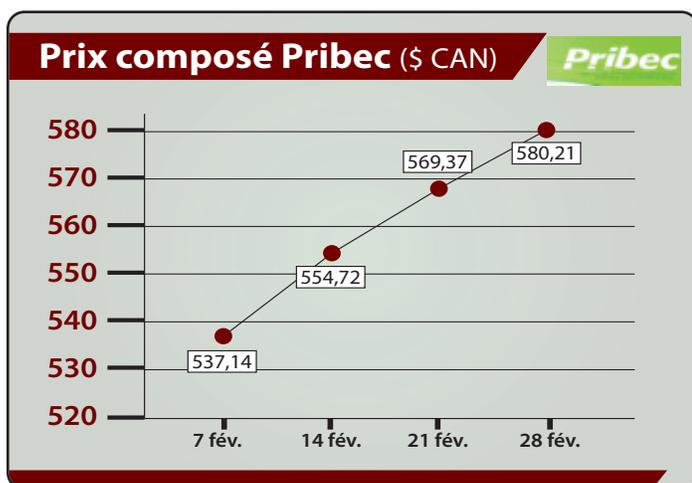
Grâce à cette acquisition, Brandt profite d'une présence complète dans le domaine de la vente au détail et renforce la place de l'entreprise à titre de compagnie privée canadienne de premier plan et de plus grand concessionnaire privé d'équipement de construction et d'exploitation forestière John Deere au monde.

Le 28 octobre marquait le premier jour des opérations complètes du réseau combiné de concessionnaires.

Brandt À PROPOS DU GROUPE D'ENTREPRISES BRANDT

Le groupe d'entreprises Brandt, dont le siège social est situé à Regina, en Saskatchewan, au Canada, comprend Brandt Agricultural Products, Brandt Engineered Products, Brandt Equipment Solutions, Brandt Road Rail, Brandt Developments Ltd. ainsi que Brandt Tractor Ltd., le plus grand concessionnaire privé d'équipement de construction et d'exploitation forestière John Deere au monde. Brandt compte plus de 100 emplacements au Canada et aux États-Unis, plus de 3 400 employés et une clientèle internationale croissante dans les secteurs de la construction, de la foresterie, de l'agriculture, des chemins de fer, des mines, de l'acier et de l'énergie, à qui elle offre des produits personnalisés uniques. Brandt est l'une des plus grandes entreprises privées au Canada et fait partie du groupe d'élite des membres du Club Platine des sociétés les mieux gérées au Canada.

SOURCE Brandt Tractor Ltd.
www.brandt.ca



DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES POUR VOTRE ENTREPRISE.

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Pour informations : Mélissa Thibault
819 660-2860 | melissa.thibault@apflo.ca

PROCHAIN NUMÉRO : AUTOMNE 2020

NOUVELLES DE MISE EN MARCHÉ

NÉGOCIATION AVEC LES USINES DE RÉSINEUX ET SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PRINCIPE AVEC LOUISIANA-PACIFIC

Les conventions de mise en marché entre les scieries de résineux (Groupe Crête, Produits forestiers Résolu) et l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais prendront fin le 30 avril 2020. Les négociations débuteront au cours du mois de mars pour le renouvellement de ces conventions.

Les conventions de mise en marché comprennent l'ensemble des termes et des conditions concernant l'achat de bois

(livraison, prix, spécifications...), elles tendent entre autres à assurer aux producteurs forestiers un maximum de stabilité. Les marchés sont présentement ouverts et nous laissent présager une bonne année au niveau de la mise en marché des bois résineux.

Une entente de principe a été signée avec Louisiana-Pacific ce qui devrait conduire à la signature de la convention de mise en marché dans les prochaines semaines à la satisfaction des deux parties.



**Desjardins,
votre expert
forestier**

La plus grande force conseil à croire en vos projets et à la réussite de votre entreprise.

Desjardins Entreprises-
Laval-Laurentides
866 430-8430

Desjardins Entreprises-
Outaouais
877 441-1400

desjardins.com/entreprises

 **Desjardins**
Entreprises

CRÉATION D'UNE CATÉGORIE D'IMMEUBLES POUR LES BOISÉS SOUS AMÉNAGEMENT LA FPFQ DÉFEND LE PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT

Source : www.foretprivee.ca

Longueuil, le 6 février 2020. – Aujourd'hui en commission parlementaire, la Fédération des producteurs forestiers du Québec a défendu le projet de loi 48 visant à créer une catégorie d'immeubles pour les boisés sous aménagement et permettre aux municipalités qui le désirent de les taxer différemment afin d'encourager la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises.

Le gouvernement du Québec répond ainsi à une demande des producteurs forestiers vieille de 50 ans.

« Selon la volonté des municipalités, cette mesure se traduira par un plus grand nombre de propriétaires réalisant des travaux d'aménagement forestier. Il en résultera des forêts plus résistantes aux épidémies d'insectes et aux maladies, du bois pour approvisionner l'industrie des produits forestiers et des milieux sensibles mieux localisés et protégés », a mentionné M. Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec.



Marc-André Côté, directeur général de la FPFQ et Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Sur les 134 000 individus, familles, petites entreprises et grandes corporations détenant des lots boisés de plus de 4 hectares dans toutes les régions du Québec, 28 819 sont actuellement reconnus comme producteurs forestiers auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Cette reconnaissance est accordée au propriétaire forestier de plus de 4 hectares détenant un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier, qui en fait la demande à un bureau d'enregistrement de ce ministère. Cet enregistrement sera nécessaire pour bénéficier d'un taux de taxation distinct qui pourra varier entre 66 et 100 % du taux de taxation de base, selon la décision des élus municipaux.

À propos de la FPFQ

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts de 134 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 29 800 producteurs forestiers. L'action régionalisée de ses

13 syndicats et offices vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires. La FPFQ est une fédération affiliée de l'Union des producteurs agricoles.

DEMO
INTERNATIONAL[®] 2020
24-26 SEPTEMBRE
Ottawa/Gatineau • Canada

Démonstrations de machinerie forestière en action et en forêt!



Rabais de 50 % sur le prix d'entrée pour tous les producteurs forestiers. Utilisez le code promo DEMO2020 pour obtenir votre billet à 25 \$ seulement. Les inscriptions débiteront le 16 avril 2020.

Pour en savoir davantage et pour s'inscrire, visitez
WWW.DEMOINTERNATIONAL.COM



Un événement phare du Forum canadien des opérations forestières et l'un des plus importants et uniques salons d'équipements forestiers en Amérique du Nord.



Partenaires de l'événement



PROSPÉRITÉ ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DÉVOILE SON PLAN DE SOUTIEN DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE 2020-2024



Québec, le 19 février 2020 – Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, a profité de son passage au Forum des communautés forestières de la Fédération québécoise des municipalités pour dévoiler le Plan de soutien des partenaires au développement de la forêt privée 2020-2024. Le gouvernement du Québec confirme ainsi sa volonté de prioriser les actions qui contribueront au développement de la forêt privée au cours des prochaines années.

Le plan, dont la vision s'inspire des idées des propriétaires de boisés actifs et fiers de contribuer à la prospérité du Québec et à la lutte contre les changements climatiques, se décline en quatre grandes orientations :

- encourager la production de bois à l'aide d'interventions qui incitent les propriétaires à mettre en valeur le potentiel sylvicole de leurs boisés ;
- réaliser et poursuivre les scénarios sylvicoles rentables économiquement par des investissements suffisants et qui sont appuyés d'un argumentaire économique ;
- valoriser la contribution des producteurs forestiers à la société, soit par le maintien des fonctions écologiques des milieux naturels et la participation à la lutte contre les changements climatiques ;
- appuyer le développement des organisations, des entrepreneurs et des travailleurs actifs en forêt privée en créant un environnement de travail stimulant qui favorise le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre.

Cette planification a été élaborée avec les membres du Forum des partenaires de la forêt privée. La contribution de tous les acteurs à sa mise en œuvre est essentielle pour en assurer la réussite.

CITATIONS

« Notre gouvernement a l'intention de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires afin de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour poursuivre le développement de la forêt privée. Ainsi, le secteur forestier contribuera à créer de la richesse dans l'ensemble des régions du Québec et à mettre à profit nos ressources renouvelables pour relever les défis du 21^e siècle, notamment celui de la lutte contre les changements climatiques. »

M. Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

« À titre de porte-parole des communautés forestières, la FQM croit au potentiel de l'industrie forestière autant pour dynamiser l'économie du Québec que pour lutter contre les changements climatiques. La FQM collaborera avec le gouvernement pour la mise en œuvre du Plan de soutien des partenaires au développement de la forêt privée 2020-2024. »

M. Luc Simard, président du Regroupement des communautés forestières et préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine.

LIENS CONNEXES

Le Plan de soutien des partenaires au développement de la forêt privée 2020-2024 donne suite à la Planification stratégique de soutien au développement de la forêt privée 2015-2019.

Pour consulter le Plan de soutien des partenaires au développement de la forêt privée 2020-2024, visitez le : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/forets-privées/grandes-orientations-amenagement-gestion/>

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère, en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

Facebook : [MFFP Facebook.com/ForetsFauneParcs](https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs)

Twitter : [MFFP Twitter.com/MFFP_Quebec](https://twitter.com/MFFP_Quebec)

NOUS PRÉSENTONS LE PRODUIT PHARE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE SCIERIES INDUSTRIELLES WOOD-MIZER



PARTIEZ À LA CONQUÊTE
METTEZ du bois dans votre vie

Faites confiance à la TOUTE NOUVELLE scierie industrielle WM4500 pour résister aux exigences élevées des opérations de sciage à production élevée. De conception robuste et construite pour durer, cette scierie industrielle rencontre toutes les attentes rigoureuses permettant de débiter bille après bille. Ne mettez pas simplement du bois dans votre vie, faites-en LA CONQUÊTE avec le produit phare de la nouvelle génération de scieries industrielles Wood-Mizer.

NOUVEAU! Appeler pour connaître les prix.

TÊTE DE SCIAGE	PLATEAU DE SCIAGE
Lames de 2 po sur poulies d'acier	Concept et construction améliorés pour plus de durabilité
Tête de sciage, colonne et résistance mécanique plus robustes	Tiges d'acier doubles renforcées
Nouveau moteur d'entraînement de 5HP et multiplicateur de montée plus puissant	Supports latéraux
Système de lubrification de lame à pression	Rails de plateau inclinés robustes
Nouveau système de retour des matériaux réglable	Longueur de coupe jusqu'à 21 pi avec dégagement des planches
Rouleurs guidés-lames de 3 po de diamètre plus durables	Serres de maintien à cheville pour égaris
	Conveyeur de sortie et rouleaux avec suspension

© 2019 Wood-Mizer LLC

777.866.0667
woodmizer.ca

Wood-Mizer
de la forêt à la forme finale®

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

PLAN CONJOINT & SYNDICAT

Tous les producteurs et productrices de bois de l'Alliance des Propriétaires Forestiers des Laurentides et de l'Outaouais sont invités à l'assemblée générale de leur Plan conjoint qui se tiendra le **mercredi 15 avril 2020** à compter de **9 h 00** à **l'Auberge l'Étape au 265, boul. Albiny-Paquette à Mont-Laurier.**

Les producteurs et productrices sont également invités à l'assemblée générale de leur Syndicat qui se tiendra toute suite après celle du Plan conjoint.

- MARIO LANTHIER, SECRÉTAIRE, 18 MARS 2020

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du **PLAN CONJOINT**

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2019
- 6- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 janvier 2020
- 7- Rapport de mise en marché et d'activités
- 8- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2019 et nomination du vérificateur
- 9- Présentation de la Fédération des Producteurs Forestiers du Québec
- 10- Dossier Fortress et démarches de remplacement
- 11- Demande de modification du décret (Domtar) au MFFP
- 12- Suivi du projet de règlement sur le fond de roulement et du règlement général
- 13- Résolutions
- 14- Varia
- 15- Levée de l'assemblée

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du **SYNDICAT**

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2019
- 6- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2019 et nomination du vérificateur
- 7- Rapport d'activités
- 8- Élection des administrateurs, s'il y a lieu :
 - a) Secteur 1 M. François Cartier
 - b) Secteur 3 M. François Patry
 - c) MRC Pays-d'en Haut M. Ronald Lapierre
 - d) MRC Collines-de-L'Outaouais Vacant
- 9- Varia
- 10- Tirage
- 11- Levée de l'assemblée

Afin de nous permettre d'inclure dans le cahier de l'assemblée générale annuelle toutes les résolutions que vous aimeriez apporter pour discussion lors de la tenue de cette assemblée, veuillez nous les faire parvenir
AU PLUS TARD LE 5 AVRIL 2020.



FICHE DE MISE EN NOMINATION AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

ARTICLE 29.1 DU RÈGLEMENT

Tout propriétaire qui désire se porter candidat(e) au poste d'administrateur de son secteur doit faire parvenir une fiche de mise en nomination au poste d'administrateur dûment complétée au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'Alliance.

Date : _____ **2020** Nom : _____

Adresse : _____

Je désire poser ma candidature au poste d'administrateur de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais; je déclare être membre en règle de l'Alliance, propriétaire et résident du secteur _____, avoir la volonté de travailler pour le développement de mon Syndicat et de la forêt privée.

Retourner à : **L'ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS**
725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8

« *Fière d'être une ambassadrice du secteur* »



Mme Marie-Hélène Gaudreau
Députée de Laurentides-Labelle

Bureau de Mont-Laurier
424, rue du Pont
Mont-Laurier (Québec) J9L 2R7
819 440-3091 | 1 866 440-3091

Bureau de Sainte-Agathe-des-Monts
124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1K1
819 326-4724

Courriel : MH.Gaudreau@parl.gc.ca



**Hélène
Marcoux-Filion**, ING.F.
CONSEILLÈRE FORESTIÈRE
ACCREDITÉE
819 660-3184

Érablière acéricole

L'IMPORTANCE DE LA SANTÉ ET DE LA VIGUEUR DES ARBRES À LONG TERME

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

La production acéricole implique un large éventail d'activités. Cela commence par l'aménagement de l'érablière elle-même. Les travaux d'aménagement adéquats et bien exécutés sont garants d'une forêt vigoureuse. Ils stimulent le développement des cimes et la croissance en diamètre des arbres, ce qui augmente la teneur en sucre de l'eau d'érable et accélère la cicatrisation des blessures d'entaille. Ils constituent un outil essentiel à l'atteinte d'un rendement d'eau d'érable soutenu à long terme.

Idéalement, l'érablière doit être aménagée dès son plus jeune âge afin de contrôler sa composition et maintenir un nombre optimal d'arbres vigoureux et en santé. On atteint ces objectifs principalement par la réalisation de travaux d'éclaircie pré-commerciaux et de coupes jardinatoires périodiques adaptées. En ce qui concerne les travaux de récolte, on privilégiera leur réalisation en période hivernale afin de réduire les risques de blessures aux arbres, incluant celles au système racinaire occasionnées par les ornières.

Le rendement en production d'eau d'érable est influencé par l'utilisation adéquate d'équipements appropriés de captation de l'eau d'érable. Toutefois les techniques d'entailage ont un impact majeur sur la production annuelle et la productivité à long terme de l'érablière.

L'ENTAILLE, UNE BLESSURE QUI N'EST PAS SANS IMPACT

L'entaille est une blessure mécanique à travers l'aubier de l'arbre. Sans trop entrer dans les détails, disons que l'arbre produit des substances chimiques pour « emmurer » la blessure. La « zone de compartimentage » sera aussi profonde que l'entaille et s'étendra au-dessus et au-dessous de celle-ci

(figure 1). Cette zone devient impropre à l'entailage, car le bois « mort » ne permettra plus la circulation de l'eau d'érable (1). Un érable vigoureux cloisonnera facilement la blessure si l'entailage est bien fait, toutefois un entailage impropre ou abusif (figure 2) peut détruire les mécanismes de défense de l'arbre, provoquer la carie (2) et réduire le potentiel de coulée.



Figure 1. Vue en coupe radiale. Coloration du bois « mort » au-dessus et au-dessous de l'entaille.



Figure 2. Tranche d'arbre illustrant un entailage abusif, le rendement en sève d'un tel arbre est faible.

PROCÉDURES D'ENTAILLAGE

Le maintien du rendement à long terme sera toujours influencé par la santé et la vigueur des érables en production. Sans être une spécialiste des techniques de production de sève, le maintien de la santé à long terme des érables en acériculture m'interpelle. Je suis donc les développements susceptibles d'assurer la santé et la vigueur des érables. L'utilisation de chalumeaux de plus petites dimensions pour accélérer la cicatrisation des entailles et réduire les dimensions des zones de bois mort est un exemple.

Un des consensus établis est d'éviter un entaillage excessif. Les recommandations concernant le nombre d'entailles maximal par arbre, en fonction de son diamètre, sont présentées au tableau 1. Le concept d'entaillage abusif s'applique également lorsqu'il y a concentration d'un nombre trop élevé d'entailles dans une zone particulière du tronc (2).

Tableau 1 Nombre d'entailles pour un érable sain en fonction de son DHP (adapté de la référence 1)					
D.H.P.*	< 20cm	20 cm à 40 cm	40 cm à 60 cm	60 cm à 80 cm	> 80 cm
Circon-férence	< 65 cm	65 cm à 125 cm	125 cm à 190 cm	190 cm à 250 cm	> 250 cm
Nombre d'entailles	0	1	2	3	4

*D.H.P. : diamètre à hauteur de poitrine (1,3 mètre au-dessus du sol)

La distribution des entailles sur l'arbre est un élément très important pour pouvoir entailler dans le bois sain tout le long de la vie de l'arbre, et ainsi maintenir une production soutenue d'eau d'érable. Il est reconnu que l'on ne doit jamais entailler directement sous ou au-dessus d'une blessure d'entaille encore visible, même si elle est cicatrisée, et que l'on doit respecter une distance horizontale d'au moins 5 cm d'une ancienne blessure visible sur le tronc (5).

Mentionnons que l'usage de chalumeaux de petit diamètre, de même qu'une profondeur d'entaille plus faible accélèrent la cicatrisation des entailles et réduisent les dimensions des zones de bois mort.

Enfin, je tiens à souligner l'importance de la procédure d'extraction des chalumeaux consistant à exercer un mouvement de rotation pour décoller les points de contact du chalumeau avant son extraction. Cette méthode limite les risques de décollement de l'écorce.

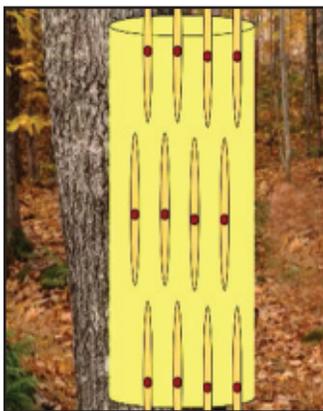


Figure 3. Modèle de répartition d'entailles et projection de zones de bois mort de Stéphane Guay.

J'ai passé sous silence de nombreux aspects bien documentés des techniques d'entaillage, tel que l'utilisation d'outils appropriés et en bon état, l'angle de l'entaille, la précaution à apporter lors de l'enfoncement du chalumeau dans l'entaille, etc. Tous ces éléments ont aussi leur importance dans l'ensemble de la démarche.

Ces détails techniques, et bien d'autres, sont d'autant plus importants pour les régions plus nordiques, comme les Hautes-Laurentides, où la croissance des arbres est plus lente que dans le sud du territoire. Je vous invite à consulter le Cahier de transfert technologique (5) rédigé par le centre de recherche québécois ACER qui explique en détail tous ces éléments et bien plus.

» APPROCHE NOVATRICE ?

Récemment, le biologiste Stéphane Guay a publicisé une approche d'entaillage sur 3 niveaux de hauteur. Le patron d'entaillage développé vise à éviter que le bois « mort » de deux entailles juxtaposées se rejoignent. L'idée est de répartir les entailles de façon à revenir au point de départ après un temps suffisamment long pour recommencer le modèle de façon continue, sans devoir entailler dans du bois mort, et ainsi assurer un rendement d'eau d'érable optimal et soutenu. Les premières expérimentations de cette méthode semblent rencontrer les objectifs. Deux présentations vidéo sont disponibles sur le sujet (3 et 4). Il va sans dire que cette méthode a ses avantages, mais aussi ses difficultés d'application sur le terrain. Elle est difficilement applicable dans des érablières déjà en production (à cause des installations non adaptées), mais paraît attrayante pour les nouvelles érablières.

Songez dès maintenant à l'aménagement de votre érablière afin d'améliorer sa composition, sa vigueur et son potentiel acéricole, même si vous n'avez pas de projet acéricole à court terme. Ce sont des projets qu'on a avantage à débiter longtemps d'avance et qui donnent de la valeur à votre boisé. N'hésitez pas à consulter votre conseiller forestier et/ou acéricole si le texte ci-dessus a suscité des questions.

SIGNIFICATION DES ACRONYMES UTILISÉS CI-DESSUS :

ACER : Centre de recherche, de développement et de transformation en acériculture.

CRAAQ : Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec.

RÉFÉRENCES

- Allard, G.B., Centre ACER (1999), Info fiche acéricole no 140a0599 : L'entaillage des arbres. <http://www.centreaecer.qc.ca/transfert/documents-et-info-fiches>. Consulté le 14 février 2020.
- Houston, D.R.; Allen, D.C.; Lachance, D. (1990), Aménagement de l'érablière : Guide de protection de la santé des arbres. 59p., Service canadien des forêts. Rapport d'informations LAU-X-92F. https://scf.mcan.gc.ca/publications?id=14126&lang=fr_CA
- Guay, S. (2018) Normes d'entaillage; attention !, <https://www.erable-chalumeaux.ca/> Capsule vidéo.
- Guay, S. (2019) L'entaillage à 3 niveaux pour un rendement soutenu – l'euphorie de la preuve ! <https://www.erable-chalumeaux.ca/> Capsule vidéo.
- Allard, G., Belzile, M. (Centre ACER inc.), (2004). « Cahier de transfert technologique en acériculture », 656p., Éditeur : CRAAQ. ISBN : 2-7649-0134-8. Remarque : Le centre ACER est en processus de réécriture du document.

CRÉDITS DES FIGURES

Figure 1 : référence 2.
Figures 2 et 3 : référence 3.



Il n'y a pas de pourcentage ciblé dans notre projet, c'est vraiment comme un portefeuille d'arbres que l'on gère; c'est juste de savoir quand on le fait et comment.

– Sébastien Pilote

Acheter et aménager des forêts à très long terme

DES INVESTISSEURS S'OFFRENT UNE RENTE DE RETRAITE VERTE

Convaincus que leurs acquisitions auront atteint une certaine valeur au moment de leur retraite, quatre entrepreneurs investissent depuis 20 ans dans l'achat et l'aménagement forestier de lots boisés. Deux des quatre actionnaires de Gestion forestière ADF partagent leur point de vue et leur expérience sur le sujet.



Murielle Yockell
JOURNALISTE

C'est à partir du vécu et des conseils de producteurs forestiers fréquentant leur entourage que David Mayer, contrôleur de la qualité pour une entreprise forestière, Steve Dufour, technicien forestier et Sébastien Pilote, chargé de projets dans la construction, se sont convaincus d'embarquer dans un projet d'acquisition et d'aménagement de lots boisés. Ils étaient alors dans la jeune vingtaine lorsqu'ils ont entrepris leur projet. Sur leur invitation, Martin Cheff, courtier immobilier, s'est joint à eux quelques années plus tard.

« On a cru pendant un certain temps pouvoir en vivre à l'année, mais on a vite réalisé que cela prendrait davantage de machinerie. Pour nous, c'est vraiment un investissement à long terme et nous sommes toujours à la recherche de terres à vendre. », rapporte David Mayer.

Un premier jalon en 2004

En 2000, les trois premiers associés ont commencé à investir dans leur projet. Pendant que leur mise de fonds s'accumulait, ils étudiaient le marché et visitaient des lots. C'est finalement en 2004 qu'ils en ont trouvé deux de 100 acres à des prix raisonnables.

Trouver du financement

Pour profiter de tous les programmes et avantages fiscaux, les associés ont d'abord obtenu leur statut de producteur forestier et fondé la compagnie Gestion forestière ADF. Leur premier défi était de trouver une source de financement, Sébastien a découvert sur Internet le prêt garanti offert dans le cadre du Programme de financement forestier administré par la Financière agricole du Québec (FAQ).

La démarche est simple, mais un des critères d'admissibilité du programme est de posséder une superficie de 60 hectares en lots boisés. Comme ce n'était pas leur cas au départ, les associés ont obtenu des prêts dans le secteur privé pour l'achat de leurs deux premiers lots. « C'est un marché qui n'est pas facile à financer, mais en choisissant des lots bien positionnés pour la récolte de bois et en atteignant la superficie de 60 hectares avec l'achat de notre troisième lot, nous sommes devenus éligibles au programme de la FAQ », explique Sébastien.

L'institution financière accorde un certificat de prêt garanti au même taux d'intérêt qu'un prêt hypothécaire. C'est très avantageux en comparaison au taux plus élevé offert pour un prêt personnel dans le cas de l'achat d'une terre. « Mais faites vos vérifications avant de faire une offre d'achat, car la FAQ ne finance pas tout. Par exemple, les lots enclavés ne sont pas éligibles au financement forestier », prévient Sébastien. Prudence également en matière de lois et de règlements municipaux, qui pourraient ne pas correspondre à vos projets.

Les lots enclavés

Le seul moyen d'accéder à un lot enclavé ou de deuxième rang est de circuler sur les terres privées des voisins qui encerclent ce lot. « Cela change beaucoup de choses au niveau du financement », poursuit Sébastien, dont la compagnie en possède quelques-uns achetés au départ à un prix vraiment très bas. « C'est moins intéressant pour nous maintenant, mais pour un propriétaire concerné, un lot enclavé peut prendre de la valeur

lorsqu'il est arpenté et doté d'un droit de passage officiel notarié appelé une *servitude réelle et perpétuelle*. Mais cela peut s'avérer dispendieux. »

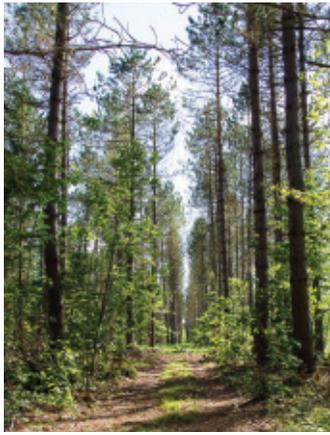
Investir sur le long terme

« Cela dépend toujours du marché et de ce qu'il y a à faire sur le plan affaires, estime Sébastien. Par exemple, à Lac-des-Écorces, on a coupé du tremble il y a six ans. On va retourner dans d'autres sections pour y couper du résineux laissé sur place parce que le marché n'était pas vraiment bon. Quand on va vendre, on va sûrement avoir des dettes sur nos biens immobiliers, mais l'important, c'est de faire des gains. »

À ce jour, Gestion forestière ADF possède 7 lots boisés totalisant 680 acres réparties sur les territoires de l'Outaouais et des Laurentides. Au moment de mettre sous presse, un lot de 150 acres était dans sa mire.

Que représente le long terme ?

« Cela peut aller jusqu'à ma mort ! répond Sébastien en riant. On peut aller chercher du gain en faisant une première coupe et la revendre plus tard en faisant un gain sur l'achat ou, comme dans le cas d'un bien immobilier, notre lot peut nous donner une partie d'un revenu pour continuer à croître. Pour moi, une terre peut être très intéressante et pour l'autre, elle peut ne rien valoir. Cela dépend de ce qu'on en fait et comment on peut en bénéficier au final. En foresterie, on peut être deux ans sans avoir de revenus. C'est de ne pas se lancer avec trop de dépenses folles : il faut y aller en suivant le marché. »



L'engouement des gens pour les grands espaces serait un des facteurs qui aurait fait monter les prix, mais en termes d'investissements forestiers, il faut être prudent pour être certain d'avoir quelque chose qui donnera finalement un gain. – Sébastien Pilote

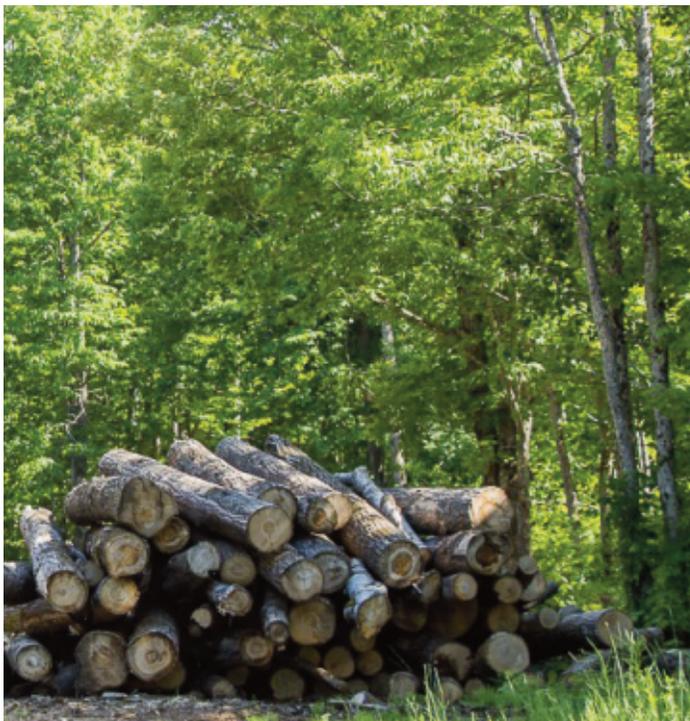
Qu'en est-il du marché en 2020 ?

« C'est de plus en plus difficile d'acheter une terre, soutient David. Trois éléments sont pointés du doigt : la hausse du prix des lots versus la baisse de prix pour le marché du bois ; l'augmentation de la taxe foncière ; et la rareté des annonces de lots boisés à vendre. Les propriétaires de forêts privées se tournent souvent vers leurs connais-

sances immédiates ou vers les individus et entreprises qui sont les plus connus dans le milieu. »

Est-il encore temps d'investir dans la forêt ?

Certains événements arrivent brusquement et ont des impacts incontournables sur l'industrie du bois. « Quand on a commencé à acheter, peu de temps après, on a eu la crise forestière. Avec notre débusqueuse, on faisait des petits travaux nous-mêmes. Pendant un certain temps, on n'a pas engagé de gens pour travailler sur les terres. Cela ne valait pas la peine avec ce qui nous restait à la fin. On n'a pas le choix : il y a d'autres secousses qui nous attendent. C'est un secteur qui bouge, mais c'est un produit renouvelable. Tôt ou tard, il va y avoir un besoin pour ce produit », conclut Sébastien.



Les prix n'ont pas cessé d'augmenter : leur valeur a quadruplé en 30 ans. Nous avons même commencé notre projet un peu trop tard. – David Mayer.



**Alliance des
propriétaires forestiers**

LAURENTIDES • OUTAOUAIS

POUR PLUS D'INFORMATION

L'ALLIANCE OFFRE UN SERVICE-CONSEIL GRATUIT AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS QUI DÉSIRENT AMÉNAGER ET RÉCOLTER LEUR FORÊT.

Richard Mayer, technicien forestier d'expérience est disponible pour répondre à toutes vos questions.



**Vous pouvez le rejoindre
au 819 440-5507 ou
richard.mayer@apflo.ca**

Visitez également la page Facebook de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais ou son site Web : www.apflo.ca

LE TRANSPORT DU BOIS EN FORÊT PRIVÉE

UN SERVICE EN AMÉLIORATION CONTINUE



L'Association les Transporteurs du bois privé du Nord inc. est accréditée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour offrir les services de transport sur le territoire de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Une fois ce fait énoncé, il y a lieu de définir les paramètres du service que nous devons offrir à tous les producteurs. Nous avons établi de concert avec l'Alliance, les différentes modalités devant être offertes pour que le service de transport soit efficace et puisse répondre aux attentes des producteurs.

PRINCIPE DE BASE

L'Association les Transporteurs du bois privé du Nord inc. a l'obligation d'assurer le service de transport des produits forestiers et ce, sur la **totalité du territoire**, pour la **totalité des producteurs**. Ceci représente le principe de base de notre statut d'association accréditée.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'APPLICATION DU SERVICE ?

LISTE DES MEMBRES

Une liste des transporteurs membres est publiée en permanence sur le site Internet de l'Association. Cette liste est mise à jour mensuellement et on y indique le type d'ensemble camion-remorque que



possède le transporteur. Il est donc possible pour vous, producteur, de faire un premier tri selon vos besoins. Nous classifions trois types d'ensembles camion-remorque, soit le **camion avec une remorque standard de 48 pieds**, le **camion auto-chargeur avec une remorque standard de 48 pieds** et le **camion auto-chargeur avec une remorque articulée**, communément appelé « *pop-trailer* ».

(www.transporteursboisprive.ca)

Nous publions cette même liste sur le site Internet de l'Alliance (www.apflo.ca) et dans chacune des éditions de la revue Action-Forêt.



COORDINATION DU SERVICE

Notre association de transporteurs offre le service de transport mais ne coordonne pas les allées et venues des membres. Par exemple, ce n'est pas l'Association qui décidera quel transporteur ira dans tel secteur, et quel producteur profitera du service de transport sur son chantier un jour précis.

Nous sommes dans un marché de « libre concurrence » où le producteur fait appel au transporteur de son choix. Le service de transport est prévu au moment jugé opportun pour les deux parties. Ce service est donc basé sur une relation d'affaires qui s'établit entre deux entreprises ou deux individus, et ce, sur la bonne foi de chacun dans le respect de la convention de transport en vigueur.

OBLIGATION DU TRANSPORTEUR VS OBLIGATION DE L'ASSOCIATION

Il est primordial de faire la différence entre les obligations du transporteur versus les obligations de l'Association.

Le transporteur a, **individuellement**, le loisir de transporter aux endroits de son choix et établir ses propres périodes de disponibilité. L'Association, elle, est **collectivement** responsable de trouver un transporteur pour le producteur.

LA RECHERCHE D'UN TRANSPORTEUR

Si vous débutez un chantier pour une première fois et que vous ne réussissez pas à trouver un transporteur, vous pouvez communiquer avec l'Association, je serai en mesure de vous conseiller pour bien orienter vos recherches. Il faut cependant noter que par souci d'équité, je ne suggère jamais le nom d'un transporteur au détriment d'un autre.

- **Dans un premier temps**, je vais vous diriger vers notre liste de membres et vous inviter à contacter les transporteurs qui ont leur place d'affaires près de votre chantier. La proximité de votre chantier sera un incitatif important pour un transporteur potentiel.
- **Dans un deuxième temps**, si après un ou des appels à des transporteurs à proximité de votre chantier vous n'avez pas obtenu de réponses positives, je vous demanderai alors de faire 3 ou 4 appels vers d'autres transporteurs. Souvent, un transporteur qui n'a pas le temps pourra vous référer le nom d'un autre transporteur membre moins occupé. Par expérience, suite à ces deux étapes, vous aurez trouvé un transporteur pour livrer vos produits forestiers.

RECHERCHES INFRACTUEUSES

Cependant, si après toutes ces démarches vos recherches demeurent infructueuses, notre association entrera en jeu et s'occupera de faire transporter votre bois.

Nous organiserons toute la logistique et ferons en sorte que votre bois soit bel et bien livré à l'usine ou la scierie de votre choix.

RESTRICTIONS

Certaines restrictions peuvent s'appliquer avant que nous procédions à la prise en charge de votre transport. Par exemple, votre chemin doit être carrossable pour un camion poids lourd et en bon état pour éviter tout bris du camion et de la remorque. Vous devez aussi prévoir une virée assez grande pour qu'un camion avec une

remorque standard de 48 pieds puisse bien virer. Votre bois doit être bien empilé et les essences séparées selon les exigences de l'usine choisie.

Si vous désirez vérifier la conformité de votre chemin et votre virée, votre transporteur est en mesure de vous rendre visite et faire la vérification requise **avant** son premier chargement.

Pour rejoindre Gaétan Lefebvre, directeur général
gl@tlb.sympatico.ca
ou au 819 585-3081
www.transporteursboisprive.ca



CODE DE DÉONTOLOGIE

Nous travaillerons dans les prochains mois, en collaboration avec les dirigeants de l'Alliance, à l'élaboration d'un code de déontologie qui devra être respecté par le producteur et le transporteur.

Ce futur code encadrera certains des aspects non-inscrits dans la convention de transport pour favoriser une relation producteur-transporteur harmonieuse.

Nous espérons pouvoir vous présenter le résultat de cette collaboration lors de la prochaine édition de septembre d'Action-Forêt.

LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRO-FORESTIÈRES DE LABELLE (SERAF)



Benoît Durocher, ing.f.
318, chemin du Golf
Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0
Tél. : 819 623-3348
courriel : info@seraf.ca

La SERAF est un regroupement de propriétaires de forêt privée reconnu par le Gouvernement du Québec, impliquée dans l'aménagement des forêts privées des Laurentides depuis plus de 30 ans.

LE REGROUPEMENT OFFRE DES SERVICES COMPLETS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FORÊT PRIVÉE :

- Planification de projets divers
- Confection de plans d'aménagement forestier et multi-ressources
- Support technique et exécution des travaux de reboisement, pré-commerciaux, de récolte, de voirie, etc.
- Confection de prescriptions et rapports
- Recherche d'aide financière au niveau des divers programmes disponibles
- Aménagement et évaluation du potentiel de votre érablière pour projet acéricole

LOCATION LOUIS-ANDRÉ PELLETIER LTÉE

Essence

Diesel

Huile à chauffage

Lubrifiants



Produits Pétroliers
des Draveurs inc.

Télé.: 819 623-6467
Courriel : mpelletier@lapelletier.com
Mathieu Pelletier cell.: 819 440-6105



Près de 100 ans dans le domaine pétrolier

Mobil

233, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier • 819 623-4015
www.lapelletier.com

AMÉNAGER MA FORÊT ET VENDRE MON BOIS

LES ÉTAPES À SUIVRE



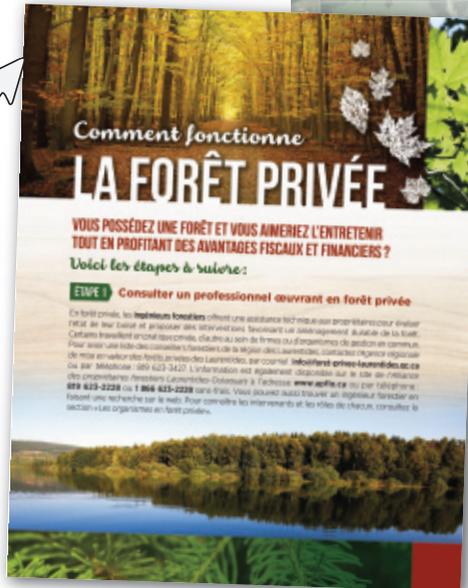
Trouvez toutes les étapes et documents sur notre site web

www.apflo.ca

1 Informez-vous en consultant le document COMMENT FONCTIONNE LA FORÊT PRIVÉE

Vous pouvez récupérer le document au bureau de l'Alliance ou encore sur notre site web

Il contient l'essentiel des informations sur les étapes à suivre par les propriétaires de lots boisés qui désirent tirer profit des avantages fiscaux et financiers liés à l'aménagement et à la récolte de la forêt privée.



3 Planifier la mise en valeur de votre boisé

La consultation d'un conseiller forestier vous aura permis de bien identifier vos intérêts et vos objectifs. La prochaine étape prend la forme d'un plan d'aménagement forestier. Le plan d'aménagement forestier est un outil de planification des activités sur un horizon de 10 ans. L'information contenue dans ce plan vous permettra d'avoir une bonne connaissance de votre propriété et de tous les potentiels qu'elle possède.

2 Consulter un professionnel œuvrant en forêt privée

Vous trouverez la liste complète des ingénieurs forestiers en ligne!

En forêt privée, les ingénieurs forestiers accompagnent le propriétaire dans la gestion de son lot boisé et dans la réalisation de travaux sylvicoles en proposant des interventions favorisant un aménagement durable de la forêt.



Certains ingénieurs forestiers sont accrédités par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides. Ceux-ci disposent donc d'une enveloppe budgétaire du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées pour la réalisation de travaux sylvicoles.

4 Obtenir le statut de producteur forestier

Une fois le plan d'aménagement signé par un ingénieur forestier, il ne vous reste qu'à remplir le formulaire d'enregistrement pour obtenir le statut de producteur forestier. Ce statut constitue une reconnaissance par le gouvernement du Québec. Il vous donne accès aux programmes fiscaux et à l'aide financière pour la réalisation de vos travaux forestiers.

↓ L'ingénieur forestier qui a signé votre plan vous aidera dans cette démarche.

5 Consultez les différents programmes de soutien sur notre site web et renseignez-vous auprès de votre ingénieur forestier

6 Obtenir un permis de livraison et vendre mon bois

Trouvez une usine et consultez les prix du bois sur notre site web. Vous aurez également accès à de nombreux outils en ligne ; demande de permis de livraison électronique ainsi que divers outils tels qu'un contrat type pour la récolte de bois, etc.

Soyez informés en temps réel

Pour être au fait des plus récentes nouvelles touchant le secteur forestier, la mise en marché des bois ainsi que les usines et scieries de la région.

@allianceproprietairesforestiers

Inscrivez-vous à notre infolettre
apflo.ca/infolettre

www.apflo.ca

LA PROTECTION DU GINSENG À CINQ FOLIOLES (PANAX QUINQUEFOLIUS) LORS DE TRAVAUX

Photo : Vincent Piché, MELCC



QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE

Le ginseng à cinq folioles est une plante herbacée forestière qui émerge après le développement du couvert forestier. Il pousse dans le sous-bois d'érablières matures, peu per-

turbées et riches en espèces. Il préfère les milieux frais et bien drainés. Comme le ginseng vit en milieu ombragé, il croît lentement. En conditions naturelles, il faut plusieurs années (7 à 10 ans) pour qu'un semis atteigne la maturité et produise des graines.

UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

Il est interdit de détruire, de ramasser ou de posséder hors de son milieu naturel tout spécimen de cette espèce ou l'une de ses parties. Le ginseng à cinq folioles est une plante désignée en voie de disparition au Canada. Au Québec, l'espèce est désignée menacée et ses populations sauvages sont protégées en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*.

LES MENACES

Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont : la destruction des habitats, le broutage des feuilles, la prédation des graines, les espèces exotiques envahissantes et la cueillette.

L'utilisation de la machinerie peut entraîner une destruction directe des plants de ginseng et l'ouverture du couvert forestier peut perturber l'habitat de façon significative, nuisant ainsi au maintien des populations.

Règle générale, il est préférable d'éviter toutes interventions dans une colonie de ginseng et conserver une zone tampon de plusieurs mètres autour des plants.

Les saines pratiques d'intervention en présence de ginseng à cinq folioles dans un boisé :

- Localisez ou faites localiser par une personne compétente les plants de ginseng et délimitez les zones d'occupation de l'espèce en y ajoutant une zone tampon de plusieurs mètres.
- Évitez toutes interventions et circulation de machineries dans les zones d'occupation de l'espèce et dans les zones tampons.
- Ne le cueillez pas à des fins personnelles ou commerciales et assurez une surveillance pour empêcher des cueilleurs illégaux.
- Idéalement, ne faites pas de travaux de récolte de bois dans les zones d'occupation de l'espèce et dans les zones tampons afin de préserver l'ombrage au sol. Si vous devez intervenir, privilégiez des travaux en hiver lorsque le sol est gelé et pratiquez des éclaircies de faible intensité.
- À proximité des zones d'occupation de l'espèce, dans les peuplements forestiers détenant les mêmes conditions

écologiques, pratiquez des interventions sylvicoles recommandées pour les érablières, comme la coupe partielle de faible intensité.

- Pensez à contacter un professionnel pour appliquer des mesures adaptées comme un conseiller forestier ou le représentant d'un organisme de conservation. Les recommandations pourraient être adaptées selon les mesures mises en place pour éviter de nuire à cette espèce.

Nous vous invitons à signaler vos observations de ginseng à cinq folioles au **Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)** à l'adresse suivante : https://cdpnq.gouv.qc.ca/espece_flore.htm pour permettre le suivi de cette espèce.

Vous pouvez également y adresser une demande pour savoir si des espèces en situation précaire ont été observées sur votre propriété.

Signalez un acte de cueillette illégale aux agents de la faune au 1 800 463-2191.

MISE EN GARDE

Les informations contenues dans cette fiche sont destinées aux intervenants forestiers afin d'atteindre l'Évaluation nationale de risque pour le bois contrôlé de FSC Canada. Actuellement, il existe peu de références sur l'impact des activités forestières sur le ginseng. Les informations présentées pourraient donc évoluer avec l'émergence de nouvelles connaissances.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

RÉALISÉE par Camille Bonhomme, ing. f. et Marc-André Rhéaume, ing. f., Fédération des producteurs forestiers du Québec en collaboration avec Michèle Dupont-Hébert, M.Sc. Environnement, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

RÉFÉRENCES

- Environnement et Changement climatique Canada. 2018. Programme de rétablissement du ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*) au Canada, Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa, viii + 34 p. https://faune-especes.canada.ca/registre-especes-peril/virtuel_sara/files/plans/rs_american_ginseng_f_final.pdf
- FSC Canada. Évaluation nationale de risque pour le bois contrôlé. <https://ca.fsc.org/fr-ca/standards/national-risk-assessment-01>
- Gilbert, Hélène, 1997. Réactions prévisibles des espèces végétales forestières en situation précaire en regard de pratiques forestières québécoises. Éco-Service pour le ministère québécois des Ressources naturelles, Direction de l'environnement forestier. ES-011-2, 35 pages + 2 annexes. <https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/RN97-3091.pdf>
- Gouvernement du Québec. Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/E-12.01>



Kevin Landry

Agence Mont-Laurier
Conseiller en sécurité financière



ia.ca

719, rue de la Madone
Mont-Laurier (Québec) J9L 1T3
819 623-1947, 234 • Téléc. 819 623-2115
Cell.: 819 660-1238
kevin.landry@agc.ia.ca

* Cabinet de services financiers

LA VIE SECRÈTE DES ARBRES EN HIVER (SUITE)



TABLE FORÊT
LAURENTIDES
Jean-François Modérie
CHARGÉ DE PROJETS
TABLE FORÊT LAURENTIDES

Lors du dernier article, nous avons démystifié les phénomènes qui s'opèrent lors de la dormance des arbres en hiver. Dans ce numéro nous vous expliquerons ce que font les arbres lorsque la quantité de lumière et la température augmentent petit à petit et qu'ils s'appêtent à se réveiller.

Dès les mois de février et mars, les arbres commencent déjà à préparer leur organisme pour la nouvelle saison de croissance qui approche. Ils se réveillent doucement et entament un processus de réparation ou de reconstruction, selon la gravité de leurs blessures. Encore une fois, il est complètement imperceptible à notre œil puisque le tout se produit sous l'écorce de ces géants passifs.

Les arbres sont sujets à plusieurs dégâts durant la saison froide. Le broutage par les cervidés et les petits mammifères et les branches qui cèdent sous le poids de la neige en sont des exemples visibles. Mais des dommages peuvent aussi survenir à l'intérieur des arbres. Parmi ceux-ci, il y a les embolies hivernales. Un peu comme chez les humains et animaux, les arbres possèdent un réseau complexe de vaisseaux. Chez les arbres, ils conduisent la sève brute (eau et minéraux) puisée dans le sol, des racines jusqu'aux feuilles. Le transport de la sève brute est essentiel puisque, par la photosynthèse, l'arbre la transformera en sève élaborée. C'est la sève élaborée qui contient tous les éléments nécessaires à la croissance et au développement de l'arbre. Elle sera alors redistribuée partout dans l'organisme pour le nourrir.

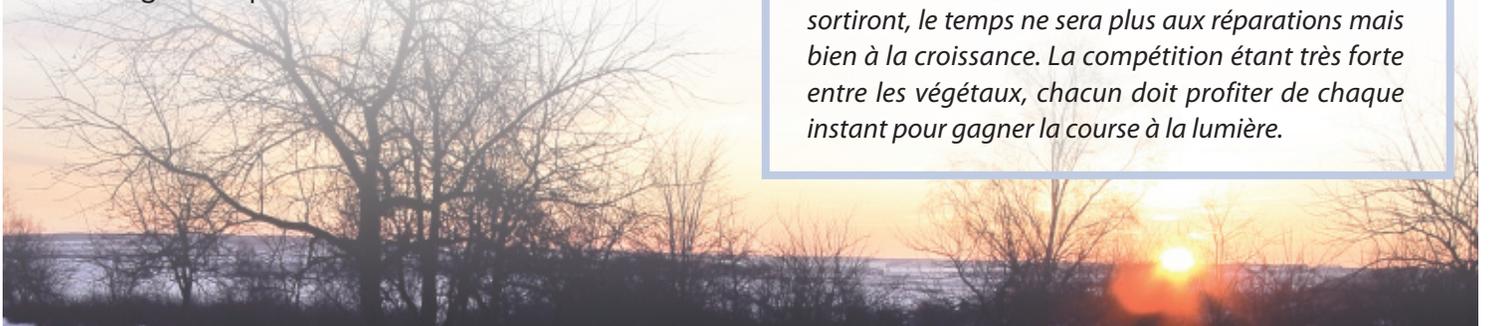
Lors des périodes de gel et dégel à l'automne et au printemps, les variations de température peuvent entraîner la formation de bulles d'air à l'intérieur des vaisseaux. Si la bulle est suffisamment grosse, elle pourra bloquer le passage de la sève lors de sa montée. C'est ce que nous appelons une embolie hivernale. La même situation peut survenir chez un être humain, nous la connaissons sous le nom d'embolie pulmonaire. Elle survient lorsqu'un caillot de sang, souvent en provenance des jambes, se rend aux artères pulmonaires. Ce caillot bloque le flux de sang vers les poumons. Vous connaissez la conclusion.

Sans médecin, comment l'arbre fait-il pour retirer les bulles d'air de ses vaisseaux? En envoyant un flux d'eau et de sucre vers le vaisseau bouché. Plus l'arbre pousse de ce mélange, plus la pression monte dans le vaisseau, ce qui finira, peut-être, par déloger la bulle. Cependant si l'arbre n'y parvient pas, lorsque la température remontera au-dessus du point de congélation, la bulle d'air se dilatera et il en résultera une cavitation (éclatement des vaisseaux transporteurs sous la pression). Selon l'ampleur de la cavitation, l'arbre remplacera les cellules pour que le vaisseau reste fonctionnel ou condamnera la zone affectée en produisant des tissus cicatriciels. Lorsque l'arbre condamne la zone embolisée, des lignes brunâtres plus ou moins longues pourront être observées dans le bois lorsqu'il se retrouve en planche.



Crédit photo : Hervé Cochard

De façon générale, les conifères sont plus résistants aux embolies que les feuillus. Leurs vaisseaux étant plus petits, la pression est plus élevée, permettant d'expulser les bulles d'air plus facilement par les pores de leurs aiguilles puisqu'elles continuent à faire de la photosynthèse durant l'hiver. Nos arbres disposent d'un court laps de temps pour identifier et réparer les tissus endommagés durant l'hiver. Lorsque les feuilles sortiront, le temps ne sera plus aux réparations mais bien à la croissance. La compétition étant très forte entre les végétaux, chacun doit profiter de chaque instant pour gagner la course à la lumière.





LA TÊTE BIEN HAUTE.

« **La tête bien haute** » est une promesse - c'est notre engagement absolu pour votre succès. Cela signifie que vous pouvez compter sur Brandt pour vous fournir les meilleurs produits et une équipe la mieux équipée et la plus travaillante pour vous aider à garder la tête haute, chaque jour. Nous sommes en train de renforcer notre soutien aux bûcherons du Québec avec plus de succursales à service complet, plus de stock d'inventaire, des technologies plus productives, un accès plus proche aux pièces détachées et plus de techniciens de service pour vous permettre de rester productifs et rentables, chaque jour.

C'est un défi de taille, mais nous sommes à la hauteur. **Une valeur insurpassable. Notre promesse.**

standtall.brandt.ca | 1-888-227-2638

The Brandt logo, consisting of three slanted red bars followed by the word "Brandt" in a bold, italicized, sans-serif font.

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La **DIVISION NORD** est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La **DIVISION SUD** est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.
- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Vous pouvez consulter la section « Vendre mon bois » de notre site Internet apflo.ca pour toutes les listes de prix.

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débiter vos travaux forestiers pour connaître la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :

Mme Geneviève Forget

Tél. : 819 688-5550 poste 240

Télé. : 819 688-3583

*** Important besoin en volume**

Les prix d'été 2020 n'étant pas disponibles au moment de la publication de la revue, les prix affichés sont les prix d'hiver se terminant le 30 avril 2020.



USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

1617, Route 117

Saint-Faustin-Lac-Carré

(Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY

8227, Route 125, C.P. 300

Chertsey (Québec) J0K 3K0

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	62,10 \$	59,35 \$	59,60 \$
Épinette - Pin gris	4 po et plus	68,40 \$	65,65 \$	65,90 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 16,75 \$ t.m.v. • Remorque auto chargeur : 19,50 \$ t.m.v. • Bois en longueur : 14,25 \$ t.m.v. • Prélevé syndical : 2,15 \$

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	6 po et plus	345,17 \$	341,54 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	285,17 \$	281,54 \$
Pin gris	8 pi et 10 pi	4 po et plus	130,17 \$	126,54 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 83 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 86,63 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	65,10 \$	64,55 \$	59,60 \$
Épinette - Pin gris	4 po et plus	71,40 \$	70,85 \$	65,90 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 13,75 \$ t.m.v. • Remorque auto chargeur : 14,30 \$ t.m.v. • Bois en longueur : 14,25 \$ t.m.v. • Prélevé syndical : 2,15 \$

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	6 po et plus	347,04 \$	344,02 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	287,04 \$	284,02 \$
Pin gris	8 pi et 10 pi	4 po et plus	132,04 \$	129,02 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 81,13 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 84,15 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes
- Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

**LOUISIANA-PACIFIC
CANADA LTÉE**



DIVISION MANIWAKI

1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Les prix d'été 2020 n'étant pas disponibles au moment de la publication de la revue, les prix affichés sont les prix d'hiver se terminant le 30 avril 2020.

**DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES**

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix NET (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Tremble	33,21 \$	35,37 \$	34,91 \$
Bouleau blanc et tilleul	33,21 \$	35,37 \$	34,91 \$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	32,66 \$	34,82 \$	34,36 \$

Taux moyen de transport : Tige en longueur 17,50 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque standard 18,75 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque auto-chargeur 19,21 \$ (m³ solide)
Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

**DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS**

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix USINE (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Tremble	50,71 \$	54,12 \$
Bouleau blanc et tilleul	50,71 \$	54,12 \$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	50,16 \$	53,57 \$

Le taux de transport est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur. • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)



PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

200, chemin de Montcerf
Maniwaki (Québec) J9E 1A1

www.pfresolu.com

Les prix d'été 2020 n'étant pas disponibles au moment de la publication de la revue, les prix affichés sont les prix d'hiver se terminant le 30 avril 2020.

**DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES**

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte (t.m.v.)

	Billots 12 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	64,11 \$	62,36 \$	Sciage: 4 po au fin bout	58,91 \$	Sciage: 4 po au fin bout
Épinette et pin gris	70,51 \$	68,76 \$	Pâte: 3 po au fin bout	65,26 \$	Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 15,50 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 14,50 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 16,25 \$ • **Prélevé syndical :** 2,15 \$ t.m.v.

**DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS**

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix USINE payé au producteur avant paiement du transport pour une t.m.v.

	Billots 12 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	62,35 \$	61,55 \$	Sciage: 4 po au fin bout	58,40 \$	Sciage: 4 po au fin bout
Épinette et pin gris	68,75 \$	67,95 \$	Pâte: 3 po au fin bout	64,75 \$	Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 15,75 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 16 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 16,80 \$ • **Prélevé syndical :** 2,15 \$ t.m.v.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

POUR LES BILLOTS ▶ Surlongueur de 2 po ▶ Longueur maximum acceptée de 12 pi 4 po ▶ Tolérance de 10 % du volume pour les billots de 8 pi à 12 pi 6 po. POUR LE BOIS EN LONGUEUR ▶ Aucune bille enlevée dans la souche. POUR LES DEUX TYPES ▶ Lors du transport, chaque chargement doit contenir une seule essence. Par contre, si il contient plusieurs essences différentes, celles-ci doivent être séparées et on doit détenir un permis de livraison pour chacune. ▶ Aucun corps étranger, aucune fourche, aucune encoche d'abattage ▶ Les noeuds et les branches coupées à ras le tronc ▶ Carie maximum de 1/3 du diamètre du gros bout ▶ Pas de bois des champs, ni de bois mort, chauffé ou endommagé par les insectes.

L'usine applique une tolérance de 10 % de bois hors norme au niveau de la qualité (au-delà de ce pourcentage le bois sera accepté et payé selon la norme de bois à pâte)

**LAUZON RESSOURCES
FORESTIÈRES**



175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Télec.: 819 985-3029

PERSONNE RESSOURCE :

M. Christian Vézina

Tél. : 819 985-0600 poste 405
Cell. : 819 962-3417
christian.vezina@lauzonltd.com

www.lauzonltd.com
www.plancherslauzon.com
Facebook : Lauzon Foresterie

ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

**De 67 \$ à 85 \$
la tonne métrique verte**

* Visite terrain obligatoire avant livraison
Possibilité de tronçons améliorés sur demande

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	Sélect 14 po-15 po, 3 f.c.	# 1 14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.	# 2 10 po-13 po, 2 f.c.	# 3 (pallet) 8 po-14 po, 1 f.c.	# 4 (pallet) 8 po-14 po, 0 f.c.
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	915 \$	865 \$	775 \$	665 \$	500 \$	125 \$
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	750 \$	650 \$	575 \$	490 \$	375 \$	125 \$
Chêne rouge (Red Oak)	850 \$	725 \$	500 \$	425 \$	410 \$	285 \$
Merisier (Yellow Birch)	725 \$	650 \$	525 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)	500 \$	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Plaine (Soft Maple)	---	300 \$	275 \$	250 \$	---	---
Tilleul (Basswood)	---	325 \$	275 \$	275 \$	---	---
Cerisier (Cherry)	---	400 \$	285 \$	285 \$	---	---
Hêtre	---	---	325 \$	325 \$	325 \$	---
GRADES	Sélect 12 po et +, 2 f.c.	# 1 9 po et +, 0,1 f.c.	BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE.			
Frêne noir et blanc (Black & White Ash)	600 \$	350 \$				

Billes sciage acceptées

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12 pi 6 po ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.

DÉROULAGE (9 pi 4 po et 10 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	D1 14 po +, 4 f.c.	D2 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D3 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.
Érable à sucre (30 % cœur max)	1600 \$	1200 \$	900 \$
Merisier (30 % cœur max)	1550 \$	1100 \$	-
Bouleau blanc (White Birch)	1550 \$	1100 \$	-

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- ▶ Billes droites et fraîches ▶ Nœuds sains acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- ▶ Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées ▶ Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes et les roulures
- ▶ Les billes de moins de 8 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- ▶ Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffée ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées.
- ▶ L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- ▶ Liste de prix sujette à changement sans préavis

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues dans une semaine donnée seront payées le vendredi de la semaine suivante.

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel

Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214

michel.hamel@scieriebundu.ca

Daniel Quevillon

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



Ne prend plus de bois pour la saison à partir du 27 mars 2020

**SCIERIE
BONDU**

**318, chemin H.-Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0**

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Sélect <i>16 po et +, 4 f.c.</i>	S1 <i>16 po et +, 2 f.c.</i>	S2 <i>14 po et +, 2 f.c.</i>	S3 <i>12 po et +, 0 f.c.</i>	S4 <i>9 po et +, 0 f.c.</i>	
Pin blanc	Longueurs de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			Longueurs de 8-10-12-14-16 pi		
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure Billot droit	Nœuds sains rouges : 2 po max. Aucun nœud noir Aucune courbure Max. 10 % de pourriture	Nœuds sains rouges et nœuds noirs : 2 po max. Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture	Nœuds sains rouges : 3 po max. Nœuds noirs : 2 po max. Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture	Aucune limite de nœuds sains rouges et de nœuds noirs Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture	
	750 \$	530 \$	430 \$	350 \$	280 \$	
Pin rouge Aucun pin rouge provenant de plantation sauf sur entente avec la scierie	Sélect <i>16 po et +, 4 f.c.</i>		S1 <i>14 po et +, 2 f.c.</i>	S2 <i>10 po et plus, 0 f.c.</i>		
	Longueurs de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			Longueurs de 8 pi à 16 pi		
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure		Nœuds sains de 2 po max. Courbure maximum de 2 po Maximum 20 % de pourriture	Nœuds sains tolérés Courbure maximum de 2 po Maximum de 30 % de pourriture		
	450 \$		350 \$	275 \$		

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud

Cell. : 514 229-5614



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

**525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8**

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Télé. : 450 562-8570

www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime <i>16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.</i>	S1 <i>14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.</i>	S2 <i>12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.</i>	S3 <i>12 po +, 2 f.c.</i> <i>11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.</i>	S4 <i>10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.</i>	Pallet <i>10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.</i>
Érable 1/3 cœur	1 000 \$	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	250 \$
Érable 1/2 cœur	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	300 \$	225 \$
Érable régulier	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune - Cerisier	700 \$	600 \$	500 \$	400 \$	325 \$	225 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc - Plaine	575 \$	475 \$	400 \$	325 \$	300 \$	225 \$
Peuplier - Tilleul	350 \$	300 \$	275 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Autres feuillus	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	150 \$
GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	D1 <i>16 po et + 4 f.c.</i>	D2 <i>14 po, 4 f.c.</i>	D3 <i>12 po et 13 po, 4 f.c.</i>	D4 <i>11 po, 4 f.c.</i> <small>Bille de souche seulement</small>		
Érable 1/3 cœur	1200 \$	1100 \$	950 \$	800 \$		
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$		
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$		
Chêne rouge	850 \$	800 \$	675 \$	----		

Longueurs : paires et impaires acceptées. Sciage : surlongueur de 4 po

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335
s.paquette@forespect.ca

Robin Leggett

Tél. : 819 426-3553, poste 223
Cell. : 819 962-1112



FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0

Télé. : 819 426-3704

www.forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. ÉR. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. ÉR. cœur 1/2 diam.	S4 non conforme
Chêne rouge (Red Oak)	900 \$	750 \$	550 \$	450 \$	400 \$	125 \$
Érable 1/3 cœur (Hard Maple)	1025 \$	825 \$	650 \$	550 \$	400 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	585 \$	500 \$	425 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	750 \$	550 \$	425 \$	350 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	800 \$	625 \$	425 \$	375 \$	300 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	550 \$	425 \$	375 \$	325 \$	225 \$	125 \$
Frêne blanc (White Ash)	700 \$	600 \$	450 \$	325 \$	225 \$	—
Tilleul (Basswood)	500 \$	400 \$	300 \$	225 \$	150 \$	—
Plaine (Soft Maple)	550 \$	450 \$	350 \$	300 \$	200 \$	—
Chêne blanc (White Oak)	500 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Peuplier (Poplar)	475 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

**Bouleau blanc : baisse de 1 grade / White birch : trace de fleck.

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	DÉROULAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	V1 14 po et +, 4 f.c. Bille de pied	V2 Merisier & bouleau blanc 14 po et +, 3 f.c. 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	V2 Érable à sucre 11 po - 13 po, 4 f.c. (max. 1/3 cœur)	V3 11 po -12 po -13 po, 3 f.c.
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	—	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1650 \$	—	1200 \$	—

BOIS EN LONGUEUR – Prix USINE pour une tonne métrique verte	
Frêne blanc, tilleul, bouleau blanc White Ash, Basswood, White Birch	65 \$
Merisier (Yellow Birch)	70 \$
Chêne rouge (Red Oak)	85 \$ à 95 \$
Érable (Maple)	70 \$ à 85 \$

▶ Billots de 8 pi de longueur minimum ▶ Diamètre minimal de 10" à la souche
 ▶ Arbres complets seulement (les billes de souche doivent être présente)
 ▶ Pourriture maximum 15 % ▶ Aucune courbure prononcée
 ▶ Visite terrain obligatoire avant le début des livraisons
 ▶ Établir une procédure de pesage obligatoire



Alliance des
propriétaires forestiers

LAURENTIDES • OUTAOUAIS

De multiples services à votre disposition...

www.apflo.ca

SERVICE DE PAIE

Notre équipe administrative peut gérer pour vous le paiement fait à votre entrepreneur dans le cadre des travaux forestiers effectués sur votre lot.

ALERTES DE
MISE EN MARCHÉ

Nous vous transmettons les informations importantes au sujet de la mise en marché régionale. Inscription aux alertes sur notre site Internet.

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

LES BOIS LAURENTIENS SCIERIE GAUDREAU INC. ANCIENNEMENT PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE: **590, montée Lac-Castor**
Rivière-Rouge (Québec)
JOT 1T0
Tél. : 819 275-7654
Cell. : 819 616-7828
Téléc. : 819 275-3663



SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble <i>(favoriser les billots de 10 pi)</i>	480 \$ 14 po et +, 4 f.c.	420 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c.	330 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.	160 \$ 10 po et +, 0 f.c.
20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de Gatineau *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi ***					
Tilleul	550 \$ 14 po et +, 4 f.c.	450 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c.	325 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c.	230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c.	150 \$ 9 po et +, 0 f.c.
Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi.					
Pin blanc	450 \$ 15 po et + 4 f.c.	380 \$ 12 po et +, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c.	310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c.	260 \$ 10 po et +	---
Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées.					
Pruche	Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout seront payés au taux de 150 \$. Aucune roulerie ni de nœud noir.				325 \$ 150 \$
Mélèze	Un seul prix 325\$. Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po.				Un seul prix 325 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

TAUX DE TRANSPORT

Camions à remorque standard : 61,08 \$ (mpmp) ► Camions à remorque auto-chargeur : 66,50 \$ (mpmp)
Pour les producteurs de la DIVISION SUD, Un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical :
Tremble - tilleul : 9,75 \$ (mpmp)
Pruche - pin - mélèze : 11,83 \$ (mpmp)

SERVICE CONSEIL TERRAIN

Un technicien forestier d'expérience est à votre disposition pour une grande diversité de services et de conseils et ce gratuitement.

SITE INTERNET COMPLET

Beaucoup d'efforts sont faits pour que notre site Internet soit un carrefour d'informations pour les propriétaires et producteurs.

CALCULATEUR DE LA VALEUR DES BILLES DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE

Vous trouverez sur notre site Internet, un outil de calcul qui vous permettra d'évaluer la valeur de votre bois de sciage et de déroulage. Utilisation simple et efficace.

**Action
Forêt**

des Laurentides et de l'Outaouais

Notre revue est publiée 3 fois par année afin de vous informer des enjeux actuels de la forêt privée.

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

FOREX / DIVISION MONT-LAURIER

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt Joël Constantineau
819 440-2700 poste 279 819 440-2700 poste 244



701, rue Iberville
Mont-Laurier (Québec) J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700 • Téléc. : 819 440-2010

*Possibilité de se déplacer pour conseil et validation
Important besoin pour le peuplier de déroulage

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche Longueurs paires et impaires, de 8 à 12 pi + surlongueur de 6 po

GROUPES D'ESSENCES	Prime 14 po et +, 4 f.c. 16 po et +, 3 f.c.	Sélect 12-13 po, 4 f.c. 13-15 po, 3 f.c.	S1 11 po, 4 f.c. 12 po, 3 f.c. 13 po et +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 3 f.c. 12 po, 2 f.c.	S3 8 po, 2 f.c. 9 po, 3 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S4 8 po, 0 f.c.
Érable à sucre 1/3 coeur	1025 \$	925 \$	625 \$	500 \$	350 \$	205 \$
Érable à sucre 1/2 coeur	925 \$	775 \$	600 \$	450 \$	325 \$	200 \$
Érable à sucre	610 \$	600 \$	450 \$	400 \$	315 \$	195 \$
Bouleau jaune	790 \$	620 \$	460 \$	360 \$	300 \$	195 \$
Bouleau blanc	635 \$	535 \$	390 \$	315 \$	265 \$	190 \$
Chêne	765 \$	725 \$	525 \$	500 \$	355 \$	325 \$
Frêne	410 \$	380 \$	305 \$	255 \$	230 \$	190 \$
Tilleul et autres	355 \$	355 \$	355 \$	205 \$	205 \$	190 \$

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

	Prime 14 po +, 4 f.c.	D1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	D3 10 po, 4 f.c.
Bouleau blanc	1 500 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Bouleau jaune	1 500 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Érable à sucre	1 550 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Peuplier		D1 14 po +	D2 12-13 po	D3 10-11 po
		485 \$	425 \$	335 \$

Spécifications pour le peuplier: ► Aucune limite pour des nœuds solides ayant entre 3/4" et 2" de diamètre ► Maximum de 2 nœuds sains et solides ayant entre 2" et 4" de diamètre ► Carrié : maximum 1", centrée ► Une fente droite à l'extrémité d'une longueur maximale de 1 pied ► Flèche maximale de 2"



LE GROUPE MATRA

723, Route 105
Bois-Franc (Qc) J9E 3A9

NOTES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche:
M. Frank Thibeault au 819 441-0406

Les prix sont sujets à changements sans préavis

LES ACHATS DE BOIS ONT LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	Sélect	S1	S2	S3
Pin blanc	16 po et +, 4 f.c. Longueurs: 12 - 14 - 16 pi Aucun nœud accepté	14 po et +, 3 f.c. Longueurs: 12 - 14 - 16 pi Nœuds sains rouges (2 po max.) Nœuds noirs sur 1 face (2 po max.)	10 po et + Longueurs: 12 - 14 - 16 pi Nœuds sains rouges (3 po max.) Nœuds sains noirs (1 po max.)	8-9 po Longueurs: 8 à 16 pi 10 po et plus Longueurs: 8 à 10 pi Nœuds sains rouges (4 po max.) Nœuds sains noirs (3 po max.)
	725 \$	525 \$	430 \$	325 \$
Pin rouge	S1 10 po et + Longueurs: 12 - 14 - 16 pi (80%) - 8 à 10 pi (20%) Nœuds sains rouges (3 po max.) • Aucun nœud noir		S2 8-9 po Longueurs: 12 - 14 - 16 pi (80%) - 8 à 10 pi (20%) Nœuds sains rouges (3 po max.) • Aucun nœud noir	
	275 \$		250 \$	
Peuplier Tremble	Sélect	S1	S2	S3
	14 po et +, 4 f.c.	14 po et +, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.	10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.
	Longueurs: 8 - 10 - 12 - 14 - 16 pi			
	475 \$	415 \$	315 \$	200 \$

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Gaétan Bergeron

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

www.commonwealthplywood.com



SCIERIE DE MONT-LAURIER

172, avenue du Moulin
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.	Sélect 12 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.	S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S3 8 po, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.
Bouleau jaune	625 \$	550 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Bouleau blanc	600 \$	500 \$	375 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	900 \$	800 \$	575 \$	450 \$	375 \$
Érable à sucre 1/3 de cœur et moins	1000 \$	900 \$	600 \$	450 \$	325 \$
Érable à sucre entre 1/3 et 1/2	850 \$	600 \$	450 \$	375 \$	300 \$
Érable à sucre 1/2 de cœur et plus	650 \$	500 \$	375 \$	325 \$	275 \$
Frêne	400 \$	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	425 \$	375 \$	325 \$	250 \$	125 \$
	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14 po +, 4 f.c.	No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.	
Bouleau blanc	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Chêne rouge	1100 \$	900 \$	675 \$	550 \$	
Érable 1/3 cœur	1500 \$	1150 \$	900 \$	800 \$	
Bouleau jaune	1500 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Tremble 8 pi 8 po	Une seule classe Mont-Laurier 400 \$ / Ste-Thérèse 425 \$				

Merci aux propriétaires fonciers!

Une contribution essentielle à la pérennité du réseau de sentiers motoneige...

33 000 km de pure beauté!

Pierre Tremblay | Administrateur - 2^e vice-président Outaouais | pierre.tremblay@fcmq.qc.ca
514 252-3076 | 101-1027 boul. des Entreprises | Terrebonne, Québec J6Y 1V2

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

Photo : Yvon-Bilodeau

RÉPERTOIRE DES PRIX - PRINTEMPS 2020

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS INC.

PERSONNE RESSOURCE :

Charles Meilleur
819 585-2432



6, chemin du Rang no 7
Kiamika (Québec)
J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Télec. : 819 585-9037

GROUPE D'ESSENCE	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	PREMIUM	Classe unique N° 1		
Cèdre	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 10 pi 6 po (3,20 mètres)	Longueur de 8 pi 6 po (2,59 mètres)
	625 \$	585 \$	540 \$	480 \$
	Diamètre minimum de 12 pouces au fin bout. Aucune carie Aucune pourriture	Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.	Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.	Diamètre minimum de 6 pouces au fin bout.

Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

Important ▶ Aucune fourche, encoche d'abattage, aucun trou de pic bois ne sera toléré. ▶ Les nœuds et les branches doivent être coupés au ras du tronc ▶ Aucune carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout inférieur à 10 po. Tolérance d'un maximum de 20 % de carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout de 10 po et plus. Aucune carie multiple. ▶ Courbure d'un maximum de 3 po sur une bille de 12 pi. Et 2 po sur une bille de 10 pi. Aucune courbure sur une bille de 8 pi. ▶ Aucune tige morte, chauffé ou brûlée.

Possibilité de livrer en longueur • frais de 75 \$ mpmp pour le tronçonnage

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette

Tél. : 819 986-8998

Cell. : 819 664-0423

pfredette@stella-jones.com



www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU

426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE

2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

IMPORTANT : CONTACTEZ L'USINE AVANT DE DÉBUTER LA RÉCOLTE

GROUPES D'ESSENCES	PRIX NET POUR POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	35 \$
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	40 \$
	39 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

▶ Aucune carie ou pourriture ▶ Aucune section morte sur le tronc ▶ Pas de coude ▶ Courbure légère acceptée

LISTE DES TRANSPORTEURS

* LISTE EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2020



Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

AMHERST

Tony Campeau (S).....819 429-4055

BRÉBEUF

Patrick Tassé (S).....819 681-7273

BROWNSBURG-CHATHAM

Simon Massie (S+AS).....450 566-9009

FERME-NEUVE

Les Créations Madéro inc.

Mario Léonard (S).....819 587-4575

Jean-Maurice Papineau (S+AS).....819 587-3360

Benoît Papineau (S).....819 440-8100

Transport

Pascal Pilon et fils (S).....819 587-2258

Transport PLGC inc.

Gaétan Constantineau (S).....819 660-4927

GATINEAU

Bois de sciage J&N

Jimmy Charron (S).....819 665-2093

DEF transport

Mario Fréchette (AA).....819 661-1158

GRACEFIELD

André Cousineau (S).....819 463-3262

Serge Rice (S).....819 463-2362

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Sandy McRae (AA).....613 677-3430

HUBERDEAU

Marco Prévost (AS).....819 687-8514

KAZABAZUA

Jason Gabie (S).....819 962-2509

Robert Gabie (S).....819 775-6798

Douglas Picard (S).....819 467-2965

KIAMIKA

Mario Houle (S).....819 585-2928

LABELLE

Daniel Bédard (AA).....819 686-2421

LAC-DES-ÉCORCES

Gilles Pomerleau (S).....819 585-2121

Émile St-Pierre (S).....819 440-9433

Transport MD

Marco Houle (S).....819 660-4719

LAC-DU-CERF

Roch Gougeon (S).....819 597-4259

LA PÊCHE

Les entreprises forestières Mayer

Yvon Mayer (S).....819 456-2505

L'ASCENSION

Michel Doré (S).....819 275-7674

RRF Perrier inc.

Fernand Perrier (S).....819 275-2558

LOCHABER-OUEST

Éric Latour (AA).....819 773-2631

Robert Molloy (AA).....819 986-8821

LOW

Forêt Fran-Bo

René Charron (S).....819 422-3613

MANIWAKI

Hubert et fils

Simon Hubert (S).....819 441-0165

MONT-LAURIER

Transport Gaétan Bertrand

Micheline Bertrand (S).....819 660-4729

Pascal Bertrand (S).....819 440-7929

Martin Boisclair (S).....819 203-0710

Zak Boucher-Lauzon (S).....819 660-1831

Normand Brisebois.....819 623-6785

Les entreprises Brisebois et fils

Pascal Brisebois (S).....819 623-4006

Steve Dicaire (S).....819 623-6437

Transport SJS inc.

Lévis Diotte (S).....819 623-1599

Gestion Diotte et fils

Simon Diotte (AS).....819 623-2997

Luc Filion (S).....819 440-4212

Transport SRF

Robert Fleurant (S).....819 623-3470

Keven Groulx (S).....819 499-1465

Simon Lalande (S).....438 405-0693

Alain Léonard (S).....819 623-5929

Lucien Léonard (S).....819 623-1902

André Mayer (S).....819 623-3407

Mielke et fils (S).....819 623-5639

KM Transport

Keven Paquette (S).....819 440-4546

Francis Piché (S).....819 440-9520

Sylvain Roussel (S).....819 499-0993

PJ St-Louis

Paolo St-Louis (S+AS).....819 623-3905

Loys Thomas (S).....819 623-1255

Patrice Turpin (S).....819 623-0634

Services sanitaires Cloutier

Sylvain Vaillancourt.....819 623-5014

MONT-SAINT-MICHEL

Pascal Leboeuf (S).....819 440-8602

Yan Lévesque (S).....819 587-4076

MONT-TREMBLANT

Jody Miller (AA).....819 429-4059

Georges Provost (AS).....819 425-8274

NOMINGUÉ

Jean-Guy Bruneau (S).....819 278-4455

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Louis-Marcel Caron (S).....819 767-2557

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Entreprise Gougeon et frère

Jean-Claude Gougeon (S+AS).....819 767-2630

Transport NDL

Rémi St-Louis (S).....819 767-2019

RIVIÈRE-ROUGE

Entreprise Martin Gareau (S).....819 275-3987

Marcel Gareau (S).....819 275-7970

Nicolas Gargantini (S).....819 278-7108

Narcisse Gargantini et fils excavation

Pierre Gargantini (S).....819 275-2345

Patrick Heafey (S).....819 430-2308

Neault Transport

Jean-Claude Neault (S).....819 278-5802

Sylvain Perrier (S+AS).....819 278-5888

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Les entreprises d'excavation

Gaétan Diotte (S).....819 597-4076

Les entreprises forestières Lac-des-Îles

Jude Diotte (S).....819 597-2671

Miguel Diotte.....819 597-2603

Daniel Filion (AS).....819 597-4269

Yan Léonard (S).....819 597-2052

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Pascal Lalonde (S).....819 981-0552

Michel Leduc (S).....819 773-7716

Service de coupe GR

Stéphane Rheault (S).....819 775-0986

Daniel Robitaille (S).....819 598-5406

Transport FRD Legault

Benoît Trudeau (S).....819 983-1260

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Steve Lévesque (S).....819 586-3420

SAINT-JÉRÔME

Contracteur forestier

Alain Lahaie (S+AA).....450 304-3300

VAL-DES-MONTS

Pierre-Luc Bisson (S).....613 606-3065

Les équipements

Alain Miron (S+AA).....819 457-4955

LÉGENDE

Abréviations entre parenthèses spécifiant le type d'ensemble camion-remorque

S camion avec remorque standard

AS camion auto-chargeur avec remorque standard

AA camion auto-chargeur avec remorque articulée « pop-trailer »

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 230 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.



PIÈCES D'AUTO

- Boyaux hydrauliques de marque Gates
- Huiles et lubrifiants ► Outillage
- Câbles étrangleurs pour débusqueuse

CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.

1280, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7

Tél. : 819.623.6636

Télé. : 819.623.6638



Au service des propriétaires de la forêt privée

**NOUVEAU SERVICE
IMAGERIE PAR DRONE**

FORESTERIE - TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE
FAUNE - RÉCRÉOTOURISME
PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord,
Ferme-Neuve, Gc. J0W 1C0

(819) 587-9790



www.servicesbioforet.ca

Hélène Marcoux-Filion



240, mtée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0
Tél. : 819 660-3184 • Courriel : h.marcoux-filion@outlook.com

Conseillère en aménagement multiressource de forêt privée
(projets forestiers, acéricoles et fauniques)

Agent de livraison accrédité pour tous les programmes
d'aide financière liés à la forêt privée

- **Services**
 - services conseil personnalisés
 - plan d'aménagement forestier et prescriptions sylvicoles
 - demandes d'aide financière
 - planification et suivi de travaux
 - attestation de potentiel d'érablière pour demande de contingent acéricole
- **Œuvrant dans le domaine depuis 1985.**
- **Territoire desservi:** Hautes-Laurentides

TREUILS PORTABLES À CABESTAN



80/82 VOLT
PCW3000-Li
treuil de tirage à batterie 80/82 V



POWERED BY
ECHO/OLFA
PCW3000
treuil de tirage à ESSENCE 6X35



POWERED BY
ECHO/OLFA
PCW5000
treuil de tirage à ESSENCE 6X50



TROUVEZ VOTRE DÉTAILLANT
WWW.PORTABLEWINCH.COM
1-888-388-7855